



## PROGRAMME DE FORMATION

INTRA • INTER • SUR MESURE

# SECTEUR CHR/ RÈGLEMENTAIRE/ SÉCURITÉ



**HABILITATION  
ÉLECTRIQUE -  
BR**

**3 JOURS**



**Prérequis** : personnel électricien confirmé réalisant des opérations de maintenance

**Objectifs** : Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant à l'habilitation BR conformément à la norme NF C 18-510

**Aptitude** : Identifier les risques électriques, les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, être capable de réaliser une analyse préalable à l'intervention, utiliser le matériel et l'outillage approprié, appliquer les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique

**Compétences** : connaître les risques électriques et les obligations réglementaires correspondant à l'habilitation BR en veillant à sa propre sécurité et celle de son équipe

**Durée** : 3 jours, soit 21 heures

**Délai d'accès** : 72 heures

**Tarifs** : sur devis (conditions générales de vente accessibles sur notre site internet : [www.formationccilandes.fr](http://www.formationccilandes.fr))

**Méthodes mobilisées** : apports théoriques, exercices pratiques

**Modalités d'évaluation** : évaluation tout au long de la formation sur des mises en situation. Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. Avis après habilitation sur le niveau concerné (valable 3 ans)

**Accessibilité** : locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.



**CCI LANDES**

[www.formationccilandes.fr](http://www.formationccilandes.fr)

# PROGRAMME INDICATIF



## THÈME 1: LES GRANDEURS ÉLECTRIQUES

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites (BT et HT)
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

## THÈME 2: SPECIFICITE DU MODULE BR

- Limite des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation Charge
- d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

# PROGRAMME INDICATIF



## THÈME 3 : ANALYSE DE RISQUE PREALABLE AUX TRAVAUX A PROXIMITE DE PNST ET MISE EN PRATIQUE

- Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondante aux habilitations visées
- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité
- Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...)
- Elimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...)
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...)
- Echanges avec les différents acteurs
- Réalisation d'une consignation BT en 1 et 2 étapes
- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...)
- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention
- Réalisation de travaux hors tension BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail
- Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension
- Préparation théorique et pratique aux opérations spécifiques de:
  - Connexions/déconnexions sous tension avec utilisation des outils et EPI appropriés
  - Suppression du voisinage renforcé par pose de nappe isolante"

## THÈME 4 : EVALUATION

- Retour d'expérience
- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

Pour plus d'informations :  
[formationccilandes.fr](http://formationccilandes.fr)  
05 58 05 44 81

